

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, BROUCARET

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY, M. ETCHEVERRY à Mme CASTEL, M. BROUCARET à Mme BUTORI

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mes chers Collègues,

Il est rendu compte au Conseil d'Administration des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **13 juin 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAPB ET UIK**

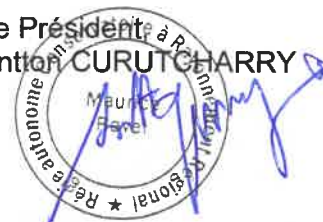
Dans le cadre des cours d'été transfrontaliers organisés dans les locaux du conservatoire de Bayonne, du 13 au 21 juillet 2023, il a été signé une convention avec UIK et la CAPB. UIK s'est engagé à verser la somme de 2 977€ TTC au conservatoire pour le prêt des salles, la présence de l'agent d'accueil et les prestations de ménage.

➤ **13 juin 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC EUSKAMPUS**

Dans le cadre des cours d'été transfrontaliers organisés dans les locaux du conservatoire de Bayonne le 20 juillet 2023, il a été signé une convention avec Euskampus. La Fondation Euskampus s'est engagée à verser la somme de 241 € TTC au conservatoire pour le prêt des salles, la présence de l'agent d'accueil et les prestations de ménage.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président
Anton CURUTCHARRY



➤ **13 juin 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'ANGLET**

Dans le cadre du spectacle qui s'est tenu au Théâtre Quintaou d'Anglet le dimanche 4 juin 2023 à 17h30, organisé par la Régie autonome, il a été signé une convention avec la Ville d'Anglet. La Mairie d'Anglet s'est engagée à mettre la salle à disposition ainsi que les moyens techniques, sanitaires et de communication, nécessaires au bon déroulé du concert. Le conservatoire s'est engagé à verser la somme de 1 540 € HT à la Mairie pour la gestion de la billetterie, l'utilisation de la salle et la prise en charge des cachets d'intermittences des régisseurs son et lumières sur présentation d'une facture de la Mairie.

➤ **13 juin 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE BAYONNE**

En vue du concert organisé dans le cadre des « Mémorables », le dimanche 11 juin 2023, en l'église Sainte-Croix de Bayonne, à 17h00, organisé par la Régie autonome, il a été signé une convention avec la Ville de Bayonne qui s'est engagée à mettre à disposition les moyens techniques, sanitaires et de communication, nécessaires au bon déroulé du concert. Elle a également pris en charge les 450 € de frais de mise à disposition de l'église.

➤ **13 juin 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'APAJH 64**

Il a été signé une convention de partenariat avec l'APAJH 64 en vue du concert donné par des élèves violonistes du conservatoire le mercredi 21 juin 2023 sur le site du Foyer Pémartin. Le foyer a mis 2 minibus à disposition pour le transport des élèves. Le conservatoire a pris en charge la location du troisième.

➤ **20 juin 2023 : CESSIION DE MATÉRIEL**

Il a été accepté l'offre d'indemnisation et de cession faite par M GUIJARRO CEBALLOS Rafael pour le Saxophone Alto Selmer (n° inventaire 0812) pour un montant de 3 690 €.

➤ **4 juillet 2023 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX**

Il a été signé une convention de mise à disposition de locaux avec l'ESAPB et la SNSA dans le cadre de la nuit couchée organisée du 9 au 10 juin 2023 dans les locaux de la cité des arts, à Bayonne.

➤ **29 août 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC BAIGORRIKO GAITEROAK**

Il a été signé une convention de prêt avec l'association Baigorriko Gaiteroak dans le cadre du concert organisé par l'association Baigorriko Gaiteroak le dimanche 23 juillet 2023 dans le parc du château d'Etxauz à Saint Etienne de Baigorry.

➤ **29 août 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ADDICTIONS FRANCE**

Il a été signé une convention de partenariat avec l'association Addictions France en vue de la formation programmée le 25 septembre 2023 pour la prévention des risques liés aux pratiques addictives au sein du conservatoire. L'association prend en charge l'intégralité des modalités d'intervention.

➤ **31 août 2023 : CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE AVEC LE DEPARTEMENT POUR LE CONSERVATOIRE**

Il a été signé une convention d'application financière pour l'année 2023 avec le Département des Pyrénées-Atlantiques pour le Conservatoire. En contrepartie, le Département des Pyrénées-Atlantiques s'est engagé à verser à la Régie Autonome du Conservatoire Maurice Ravel la somme de 136 800 € en deux fois : 80 % à la signature de la convention et le solde en fin d'année.

➤ **231 août 2023 : CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE AVEC LE
DEPARTEMENT POUR L'ORCHESTRE**

Il a été signé une convention d'application financière pour l'année 2023 avec le Département des Pyrénées-Atlantiques pour l'Orchestre du Pays-Basque. En contrepartie, le Département des Pyrénées-Atlantiques s'est engagé à verser à la Régie Autonome du Conservatoire Maurice Ravel la somme de 14 000 € à réception de la convention signée par les deux parties.

➤ **12 septembre 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'HOPITAL DE
JOUR DU CHCB**

Il a été signé une convention de partenariat avec le CHCB en vue des ateliers musicaux hebdomadaires organisés au conservatoire de Bayonne pour un groupe d'adolescents de l'hôpital de jour pour l'année scolaire 2023/2024. Le CHCB s'engage à verser la somme de 2 220 € au conservatoire en contrepartie de ces ateliers

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 064-200087567-20230926-CA20230626_02-DE